

# LAINVILLE-en-Vexin

## SAISON 2020-2021

ACTIVITES PROPOSEES par L'ASCL :

Association loi 1901 - Déclaration n° 1712 - N° SIRET 340 257 856 00013

### FORUM des ASSOCIATIONS

Samedi 5 Septembre 2020 (de 14h à 17h).

### Association Sportive ...

Section GYMNASTIQUE (Salle polyvalente Cost)



Abdos - Fessiers  
Gainage - Souplesse  
Jumping jacks - Burpees  
Squats - Pilates :....



Lundi soir de 20h30 à 21h30 (renforcement musculaire en profondeur)  
et / ou Mercredi soir de 20h30 à 21h30 (renforcement musculaire et cardio)  
2 cours d'essais gratuits (Cotisation : 105 €/an ou 190 €/ an pour les 2 cours)  
Reprise : Lundi 7 septembre et Mercredi 9 septembre

Section MARCHÉ

« Les trotteurs Lainvillois »



Dimanche 13 Septembre 2020  
Dimanche 11 Octobre 2020  
Dimanche 08 Novembre 2020  
Dimanche 06 Décembre 2020

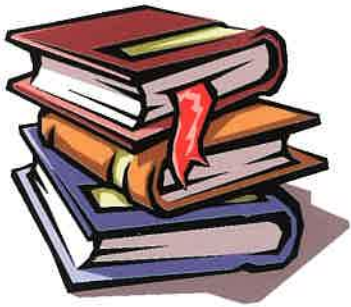
Le dimanche matin  
Parcours entre 8 kms et  
12 kms

Dimanche 10 Janvier 2021  
Dimanche 07 Février 2021  
Dimanche 07 Mars 2021  
Dimanche 11 Avril 2021  
Dimanche 09 Mai 2021  
Dimanche 06 Juin 2021  
Dimanche 04 Juillet 2021

Cotisation : 5 € / an

# ... et Culturelle de Lainville en Vexin

## Section BIBLIOTHEQUE (accès par la passerelle au fond du parc communal)



Venez emprunter vos livres et bandes dessinées

Le Lundi de 16h à 19h  
Le Jeudi de 16h à 19h  
Le Samedi matin de 10h à 12h

Cotisation : Adulte 15 € / an  
Enfant 8 € / an

## Section CHORALE

### « Lainville en Chœur »



Vous aimez chanter, alors venez partager de bons moments avec notre chorale dans un esprit de bonne humeur et de convivialité.

Le jeudi soir de 20h30 à 22h.  
(Salle polyvalente Cost)  
Cotisation : 30 € / an

## Sorties Culturelles : Théâtre – Humoristes – Chanteurs - Expositions ...

Environ 3 sorties sur la saison vous seront proposées.

Les sorties sont ouvertes à tous. L'adhésion à l'association (2,50 € / an), vous permettra de bénéficier d'un tarif préférentiel.

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies ou de vos choix de sorties. Nous étudierons vos propositions.

\*\*\*\*\*

L'adhésion à l'ASCL (2,50 € / an) est obligatoire en plus de la cotisation à la section.

Nous acceptons les moyens de paiement suivants : Espèces – Chèques bancaires – Chèques Vacances (ANCV) – Coupons Sport (ANCV)

### Bureau et Contact ASCL :

Présidente et trésorière : Mme Brasseur Myriam – [brasseur.pierre-laurent@neuf.fr](mailto:brasseur.pierre-laurent@neuf.fr) / 06.73.62.06.72

Secrétaire : Mme Ottone Isabelle